AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1505
FR0000050353-FS0736

8 septembre 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

LISI

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 septembre 2025, la société par actions simplifiée Peugeot Invest Assets[1] (66 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine) a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 septembre 2025, les seuils de 10% du capital et de 5% du capital et des droits de vote de la société LISI, et détenir 2 095 859 actions LISI représentant 3 052 868 droits de vote, soit 4,50% du capital et 4,23% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions LISI hors marché par voie de placement privé par construction accélérée d'un livre d'ordres[3].

[1] Détenue à 100% par la société Peugeot Invest, elle-même contrôlée au plus haut niveau par des membres de la famille Peugeot.
[2] Sur la base d'un capital composé de 46 538 313 actions représentant 72 251 821 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment communiqué de la société Peugeot Invest Asset SAS du 4 septembre 2025.